

autrefois, d'avoir en même temps un second concours du même genre.

2o. La prime en allocation du gouvernement, valant environ \$15.00, sera payée partie en argent (\$7.00) et partie en engrais *Phosphate basique Thomas* (4 sacs de 220 lbs).

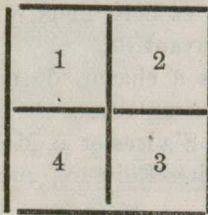
3o. Le concours ne comportera que deux prix : 1er prix, \$5 00 et 3 sacs de *Phosphate Thomas* ; 2ème prix, \$2.00 et 1 sac de *Phosphate Thomas*.

4o. Les deux cultivateurs qui auront gagné ces prix devront appliquer, l'automne prochain, le *Phosphate Thomas* à une pièce de terre, et le cercle agricole accordera, l'année suivante, un prix de \$3 00 à celui des deux concurrents qui aura obtenu le meilleur résultat de l'emploi de cet engrais phosphaté. Le cercle adressera au département de l'Agriculture un rapport exact de ce concours supplémentaire.

Programme des concours

1ER CONCOURS.—*Culture du blé, orge ou autre céréale.*— Les concurrents devront mettre au concours un arpent de terre de richesse moyenne, bien préparée, nettoyée et égouttée.

Le champ d'expérience sera divisé en 4 parcelles d'un quart d'arpent chacune comme l'indique ce diagramme :



L'ensemble des parcelles No 1 et No 2 recevra, ce printemps, le plus tôt possible après l'hiver (l'automne serait préférable), une application de 200 lbs de bonnes cendres de bois que l'on enterrera et mêlera bien au sol avec un scarificateur.

Une ou deux semaines avant l'ensemencement, on épand, sur l'ensemble des parcelles No 1, No 2 et No 3, 150 lbs (50 lbs par parcelle) de superphosphate de chaux simple, mélangé avec deux ou trois fois son volume de terre sèche et l'on enterre ce mélange à la herse. Alors on sème le grain sur tout l'arpent.

Enfin, après l'ensemencement, on épand en couverture, sur la parcelle No 1, 20 lbs de nitrate de soude en poudre fine et bien mélangé à un peu de sable ou de terre sèche. Une excellente pratique, c'est d'épandre le nitrate de soude en deux

fois, soit 10 lbs après l'ensemencement et 10 lbs quelques jours après la levée du grain.

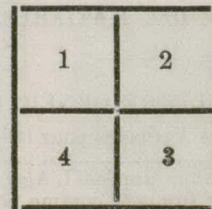
L'épandage du nitrate de soude en couverture, après la levée, doit se faire par un temps sec, sinon on s'expose à brûler les jeunes feuilles.

Quant à la parcelle No 4, qui est la parcelle témoin, elle ne reçoit aucun engrais.

En résumé, la parcelle No 3 montrera l'effet de l'acide phosphorique, la parcelle No 2 l'effet de l'acide phosphorique et des cendres de bois, et la parcelle No 1 l'effet combiné de l'acide phosphorique, de l'azote et des cendres de bois.

Les concurrents noteront avec soin les différences observées entre les diverses parcelles pendant la croissance et au moment de la récolte ; les juges nommés par le cercle feront leur rapport en conséquence.

2ÈME CONCOURS.—*Culture de betteraves ou de carottes fourragères.*— Les concurrents mettront au concours un champ d'expériences d'un arpent divisé en 4 parcelles égales, d'un quart d'arpent chacune, comme l'indique ce diagramme :



Cet arpent de terre aura été engraisé l'automne précédent ou ce printemps avec 12 tonnes de fumier.

L'ensemble des 3 parcelles No 1, No 2 et No 3 aura reçu en automne, ou recevra de bonne heure au printemps, le plus tôt possible après l'hiver, 600 lbs de bonnes cendres de bois que l'on enterrera et mêlera bien au sol avec la charrue ou le scarificateur.

Au moins une semaine avant l'ensemencement, on épandra sur les parcelles No 1 et No 2, 200 lbs de superphosphate de chaux simple que l'on enterrera à la herse.

Enfin, après l'ensemencement, on épandra en couverture, sur la parcelle No 1, 50 lbs de nitrate de soude en poudre et bien mélangé à 2 ou 3 fois son volume de terre sèche. L'épandage du nitrate de soude se fera en deux fois, 25 lbs après l'ensemencement et les 25 autres livres quelques jours après la levée (par un temps sec).

Quant à la parcelle témoin, No 4, elle n'aura